



## Observatoire des aides et subventions en région pour les énergies renouvelables



# DOSSIER DE PRESSE

Étude réalisée par



&



AMANE Energy

[www.aidesenr.fr](http://www.aidesenr.fr)  
[www.consoneo.com](http://www.consoneo.com)

Édition 2011

Contact presse : Christel Leca • 04 78 45 75 49 • 06 11 50 70 83 • [Christel@leca.fr](mailto:Christel@leca.fr)

## Présentation

---

Les Français sont convaincus de l'intérêt des énergies renouvelables et des économies d'énergies pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger l'environnement. Un récent Baromètre de l'ADEME montre qu'ils sont en grande majorité favorables aux ENR (97%). Les principales motivations sont clairement identifiées : Tout d'abord, et nettement devant les autres, réaliser des économies (53%), ensuite, faire un geste pour protéger la planète (27%). Par ailleurs, ce baromètre constate que le premier frein à la mise en œuvre de ces équipements par le particulier est leur coût. Les considérations économiques sont ainsi à la fois le premier facteur de motivation et le premier frein. L'éco-citoyen est convaincu, le consommateur ne l'est pas encore et fait ses comptes.

Afin d'améliorer les conditions économiques pour les particuliers, l'Etat a mis en œuvre de nombreuses mesures incitatives pour chacune des énergies, par des tarifs d'achat ou des crédits d'impôt par exemple. Dans cette période de crise économique, d'inquiétude sur l'environnement et de moratoire sur les projets photovoltaïques où les industriels et l'Etat débattent de l'avenir de cette filière, il nous a paru intéressant de recenser l'ensemble des aides des collectivités territoriales en France et d'effectuer un classement des collectivités territoriales. Nous avons 3 objectifs :

- Souligner le rôle essentiel et la forte implication des collectivités territoriales dans le développement des énergies renouvelables. Il existe 3 320 aides et subventions de ces collectivités en France ! Au delà des aides de l'Etat, leurs aides permettent souvent de surpasser le frein principal : le coût d'un projet. Ainsi celles-ci incitent le particulier à passer à l'acte. En cumulant les aides de l'Etat et des collectivités territoriales, les projets d'énergies renouvelables deviennent intéressants économiquement, surtout dans un contexte d'augmentation des prix des énergies fossiles et de l'électricité. C'est bon pour la planète, mais aussi dans bien des cas, pour le portefeuille des ménages.
- Mettre en valeur les régions où les collectivités territoriales sont dynamiques : on observe de grandes variations d'une région à l'autre, et un classement permet de mettre en avant les collectivités territoriales qui soutiennent activement ces énergies, et à contrario celles qui ont fait le choix de limiter leur soutien.
- Rendre disponible et accessible des informations actualisées. L'information est aujourd'hui très éparpillée et dans de nombreux cas n'est pas actualisée. Nous ne pouvons garantir de ne pas avoir omis une collectivité territoriale ou être sûr qu'aucune erreur ne se soit glissée dans notre base de données, mais nous sommes certains que cette base de données, constituée en 2010 et mise à jour entre le 4 janvier et le 11 février 2011, est unique et accessible en 3 clics sur le site Consoneo ([www.consoneo.com](http://www.consoneo.com)).

Grâce à cet observatoire, les particuliers pourront mieux évaluer la rentabilité de leur projet d'ENR ou d'économie d'énergie, les professionnels pourront fournir les informations et les conseils attendus par leurs clients, et les collectivités territoriales pourront comparer leurs politiques d'aides et améliorer leur efficacité.

## Palmarès Consoneo

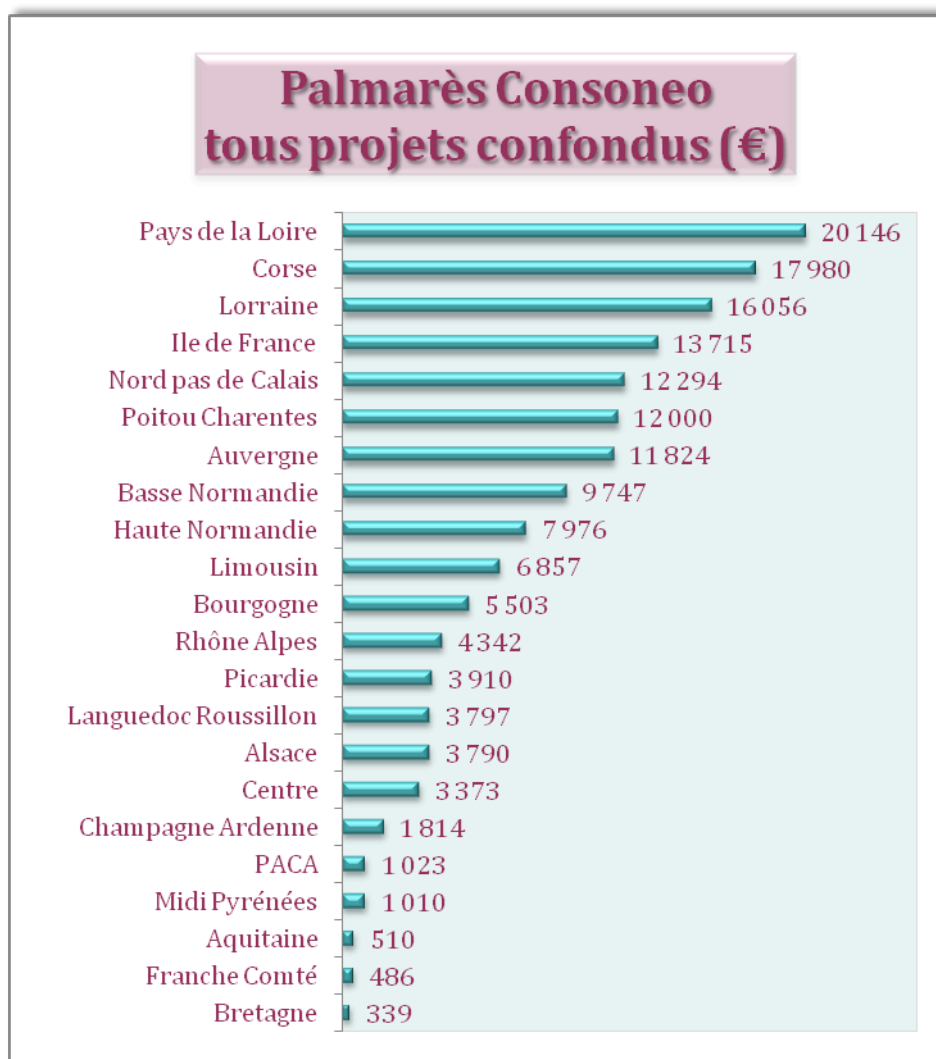
---

Le Palmarès proposé répond à la question :

« Dans quelle région de France, les collectivités territoriales fournissent-elles le plus d'aides pour mon projet d'économie d'énergie et d'installation d'équipement énergie renouvelable ? » En cumulant les aides des Conseils Régionaux, Départements, et Communes, le Palmarès Consoneo répond à cette question.

Toutes énergies renouvelables confondues, le Palmarès Consoneo est :

1. Les **Pays de Loire** : Avec 125 aides, les collectivités territoriales des Pays de Loire proposent les plus fortes incitations en France.
2. La **Corse** est seconde grâce à un effort financier important de la Région.
3. La **Lorraine** : A noter que les collectivités territoriales de Lorraine sont impliquées dans les 6 énergies renouvelables.



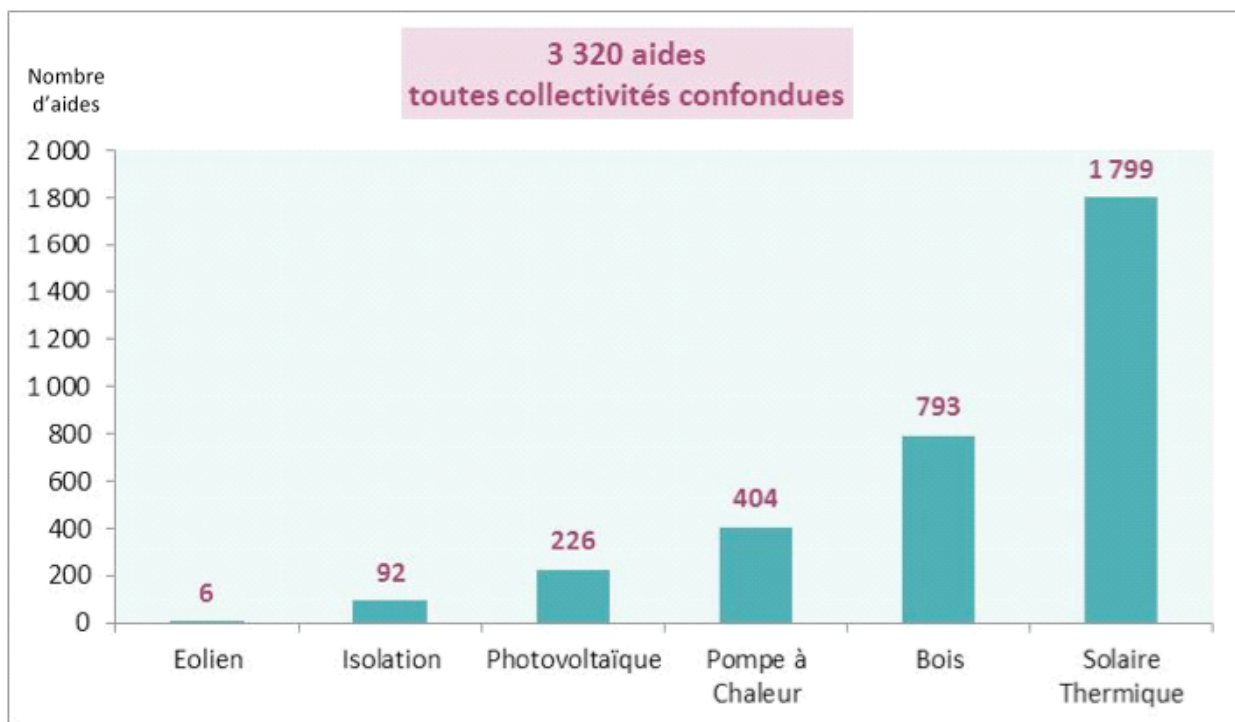
**Fig. 1 : Palmarès Consoneo : effort des collectivités territoriales par Région tous projets d'ENR et d'économies d'énergie confondus (€/foyer)**

**Dossier de Presse**  
**Observatoire consoneo.com des aides aux ENR et économies d'énergie**  
**des collectivités territoriales 2011**

---

N.B. : Les DOM TOM ne sont pas répertoriés dans le graphique car il n'existe aucune aide pour les énergies renouvelable sur leur territoire.

Mais quelles sont les énergies renouvelables les plus soutenues par les collectivités territoriales ?



*Fig. 2 : Nombre d'aides tous projets d'ENR et d'économies d'énergie confondus*

On constate des politiques très variées selon les types de projets.

Plus de la moitié des aides sont consacrées au solaire thermique.

L'éolien est clairement l'énergie renouvelable oubliée par les collectivités territoriales.

On peut aussi s'étonner du faible nombre d'aides sur les économies d'énergie (isolation principalement) alors que pourtant la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.

**Dossier de Presse**  
**Observatoire consoneo.com des aides aux ENR et économies d'énergie**  
**des collectivités territoriales 2011**

---

Le Palmarès a également été établi pour chacune des énergies renouvelables et économies d'énergie aidées par les collectivités territoriales.

***Trophée Solaire Photovoltaïque : Corse***

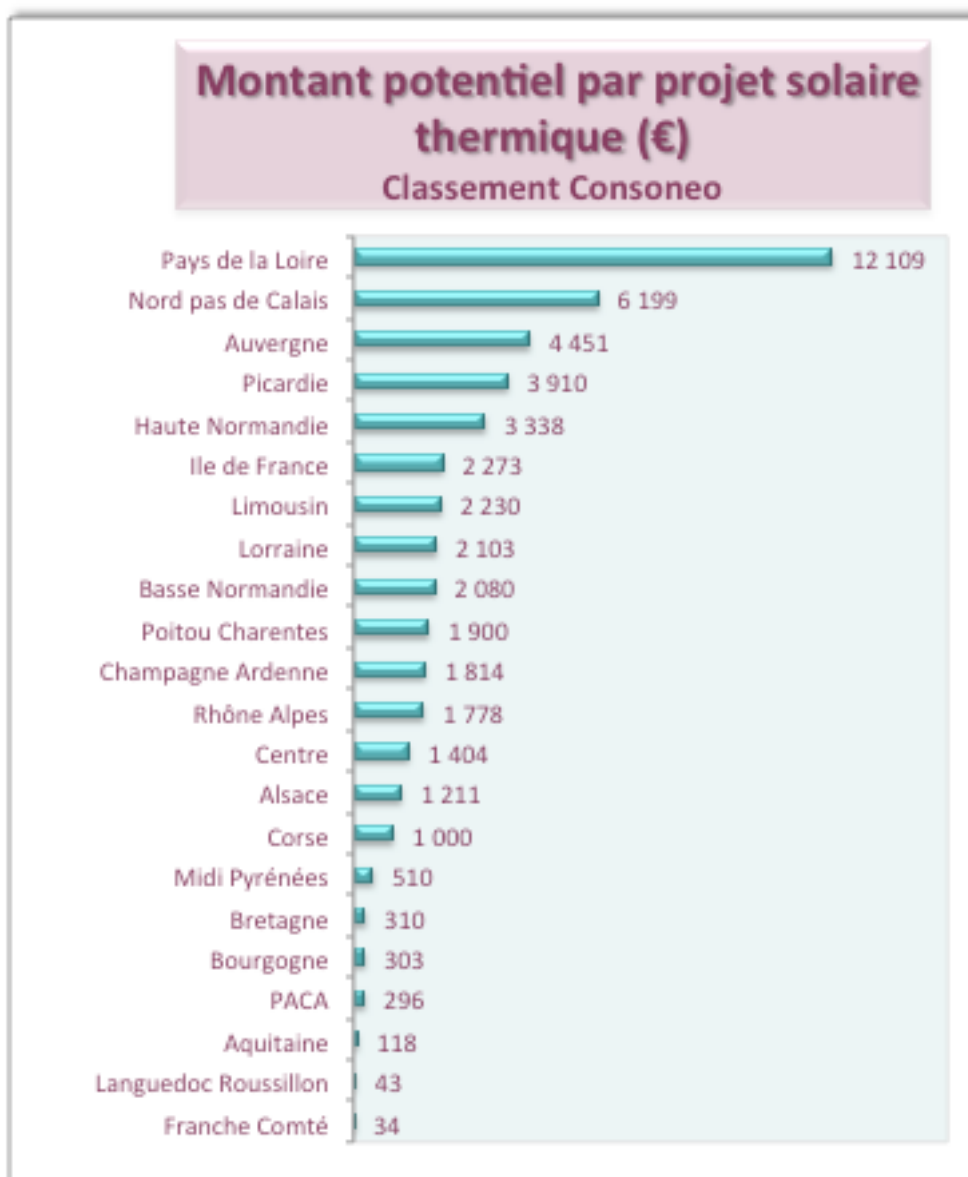


***Fig. 3 : Classement Consoneo Photovoltaïque : aide moyenne en €/foyer***

La Corse est lauréate du classement Photovoltaïque. Grâce à une aide très élevée du Conseil Régional d'un montant de 6 000€ par projet.

Le classement de la Lorraine à la deuxième place est dû à la forte implication des collectivités territoriales avec plus de 102 aides des Communes, Départements, et Conseil Régional.

***Trophée Solaire Thermique : Pays de Loire***

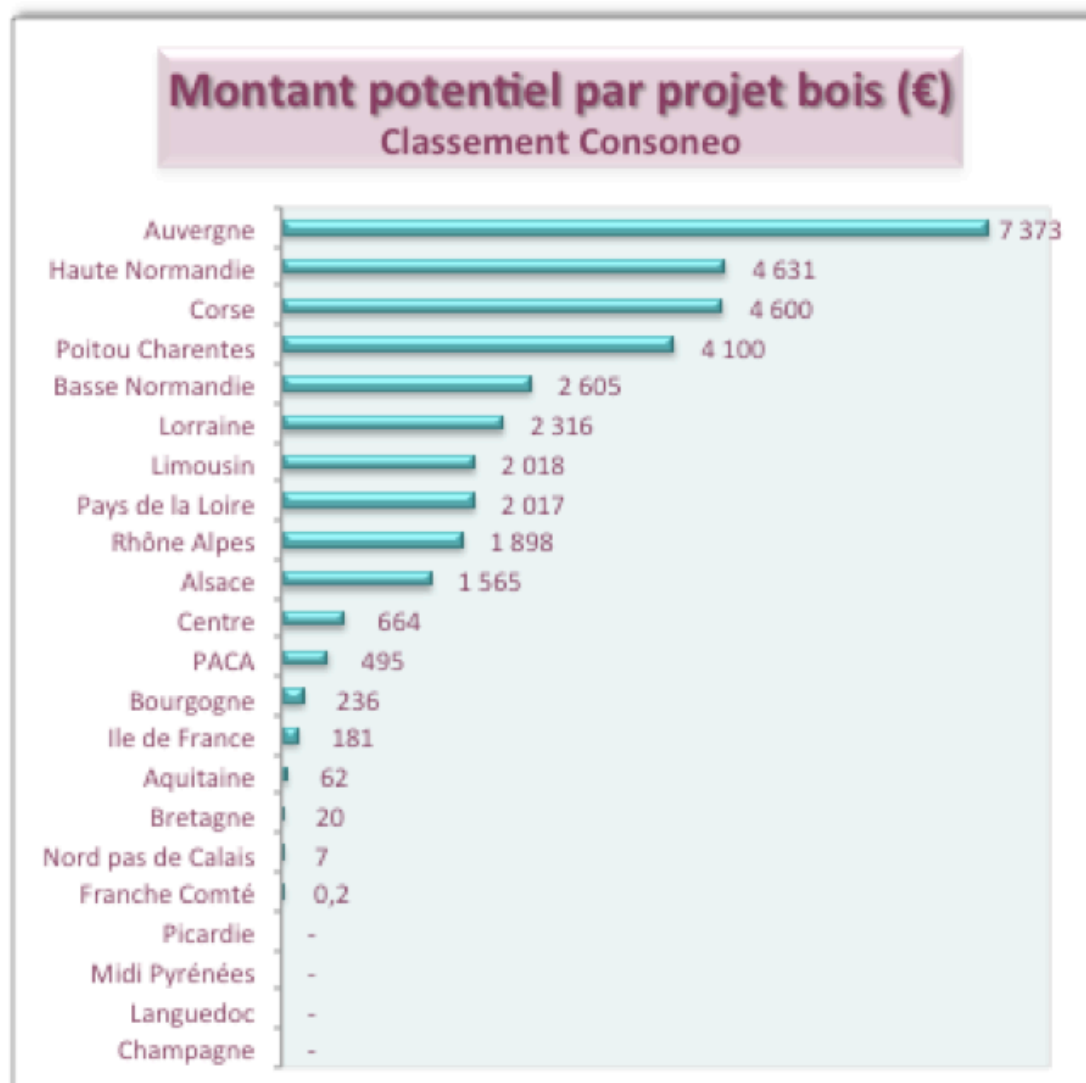


**Fig. 4 : Classement Consoneo Solaire Thermique: aide moyenne en €/foyer**

Les collectivités territoriales des Pays de Loire sont lauréates.

Les collectivités territoriales soutiennent largement le solaire thermique, l'ensemble des 22 régions proposent des aides pour cette énergie renouvelable.

***Trophée Chauffage au Bois : Auvergne***



**Fig. 5 : Classement Consoneo Chauffage bois: aide moyenne en €/foyer**

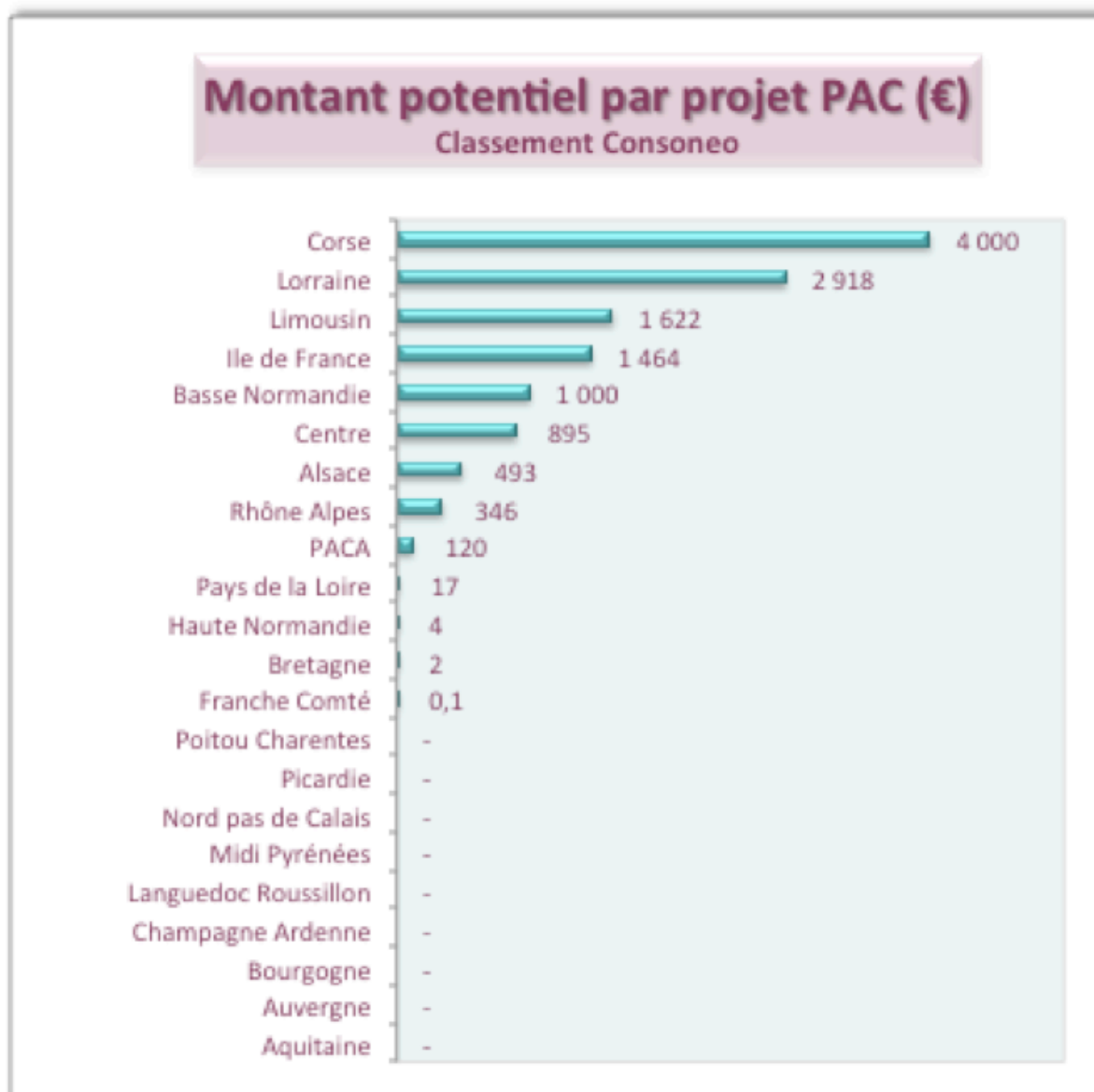
Les collectivités d’Auvergne sont lauréates.

Le bois fait partie des énergies renouvelables les plus soutenues en France, tant en nombre d’aide qu’au montant assez élevé de ces aides, avec 18 régions impliquées sur 22.

Près de la moitié des équipements, chez le particulier aujourd’hui, sont des appareils de chauffage au bois (poêle, insert, chaudière).

Les Régions où les collectivités territoriales ne proposent aucune aide pour le chauffage au bois ne sont pas citées sur le graphique.

***Trophée Pompe à Chaleur: Corse***



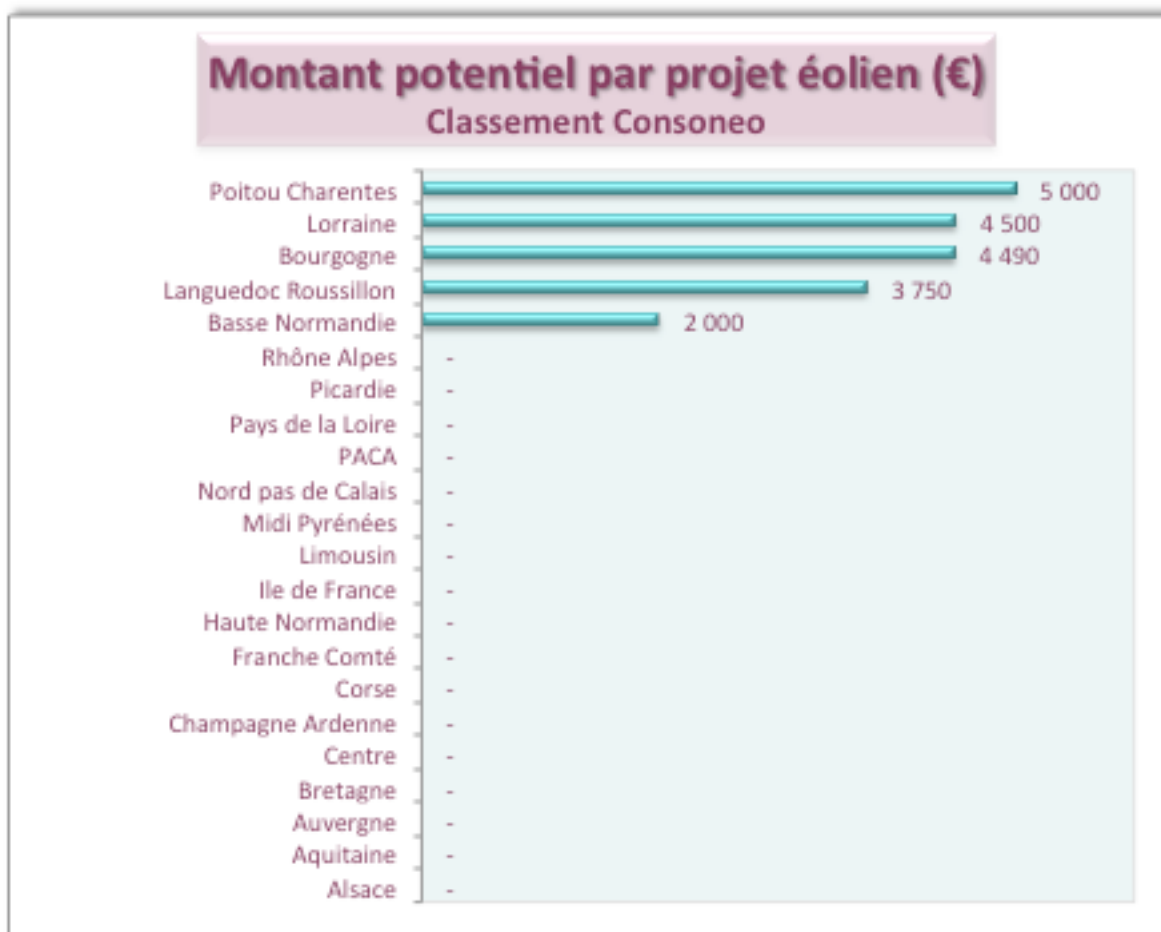
***Fig. 6 : Classement Consoneo Pompe à chaleur: aide moyenne en €/foyer***

La Corse, grâce à une aide significative du Conseil Régional, arrive en tête du classement Pompe à Chaleur.

A noter que dans 10 régions, aucune aide des collectivités territoriales n'est prévue.



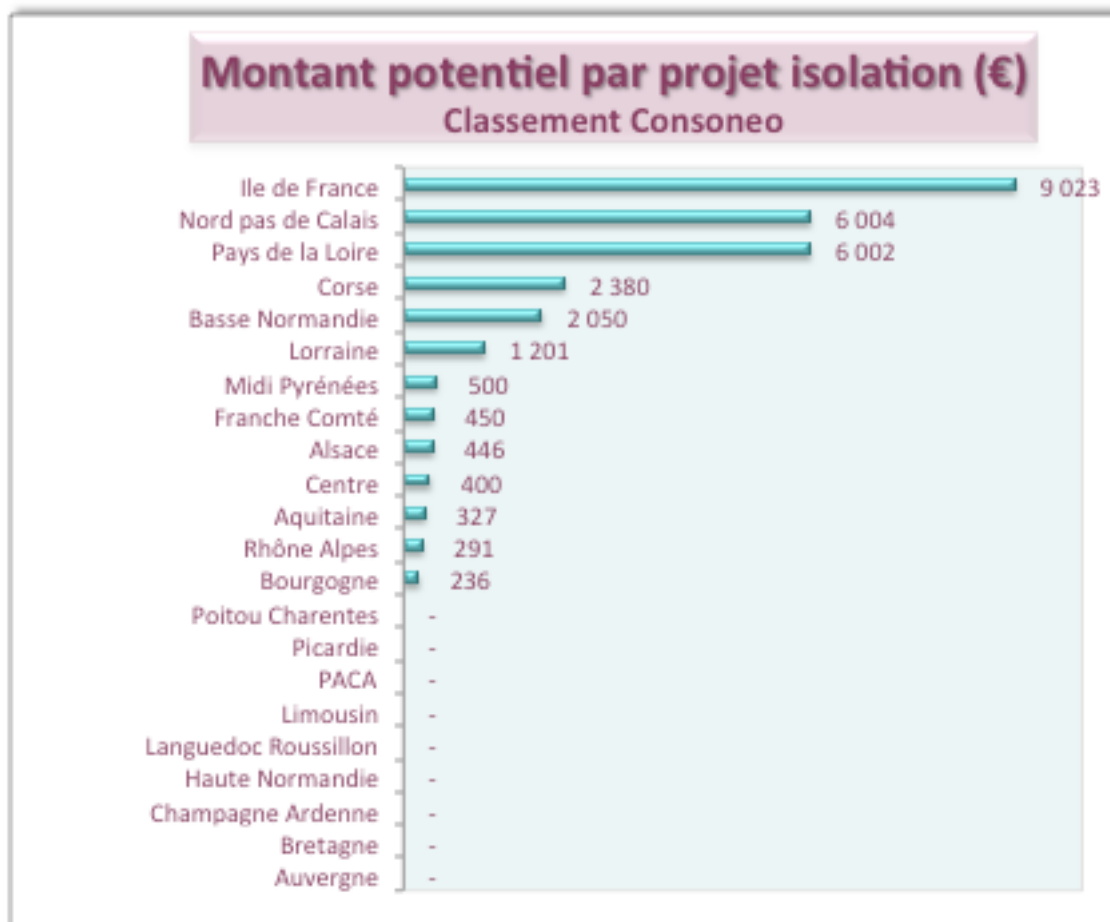
***Trophée Eolien: Poitou-Charente***



***Fig. 7 : Classement Consoneo Eolien: aide moyenne en €/foyer***

Le petit éolien installé chez le particulier est très peu encouragé par les collectivités territoriales en France. C'est clairement l'énergie renouvelable oubliée. Seulement 6 aides sont disponibles sur tout le territoire national. De plus les régions lauréates ne sont pas celles qui disposent du plus fort potentiel de vent. On peut s'étonner de l'absence dans ce classement du résultat de certaines régions où le vent est très présent.

***Trophée Economie d'Energie/Isolation : Ile de France***



***Fig. 8 : Classement Consoneo Isolation: aide moyenne en €/foyer***

L'Ile-de-France a opté pour la meilleure des énergies renouvelables : celle que l'on ne consomme pas.

On peut s'étonner que dans 9 régions, les collectivités locales ne proposent aucune aide en matière d'isolation de l'habitat du particulier, afin de l'inciter à réaliser des économies d'énergie.

***Palmarès : Implication des Communes***

Ce Palmarès présente le classement, non plus en montant moyen d'aides (€), mais en nombre d'aides proposées au particulier. Ainsi, il reflète l'implication du plus grand nombre de collectivités locales dans une région.

Les collectivités de la région Rhône-Alpes : avec 724 aides différentes, c'est dans cette région que l'on trouve le plus grand nombre d'aides des collectivités territoriales.



**Fig. 9 : Nombre d'aides disponibles tous projets d'ENR et d'économies d'énergie confondus**

## Méthodologie

---

### 1) Périmètre de l'Observatoire

Les domaines d'énergies renouvelables considérés sont les suivants :

- ⇒ Le solaire thermique
- ⇒ Le photovoltaïque
- ⇒ Les pompes à chaleur
- ⇒ Le bois énergie
- ⇒ L'éolien
- ⇒ Les économies d'énergie (essentiellement l'isolation)

Le Palmarès s'applique sur l'ensemble des aides et subventions pour les énergies renouvelables et les économies d'énergie proposées par les collectivités territoriales. Les aides et subventions recensées ici sont celles en provenance des entités publiques suivantes :

1. Les 22 Régions de France
2. Les 102 Départements (y compris les DOM)
3. Les Communes et Communautés de Communes.

### 2) Démarche de recensement

L'étude et le recensement ont été réalisés par la société Amane Energy ([www.amaneenergy.com](http://www.amaneenergy.com)), société de conseil spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables.

La démarche de recensement retenue a été la suivante :

1. Collecte initiale des informations sur les sites internet des collectivités territoriales ainsi que sur les sites de l'Etat (ADEME, Espaces Info Energie), ou d'associations spécialisées sur les énergies renouvelables (ENERPLAN, Qualit ENR)
2. Contact téléphonique systématique auprès des services responsables des aides et subventions pour :
  1. Les Conseils Régionaux (Régions)
  2. Les Conseils Généraux (Départements)
  3. Les Communes de plus de 5 000 habitants
  4. Contact téléphonique de vérification auprès des communes de moins de 5000 habitants pour lesquelles des aides aux énergies renouvelables ont été identifiées lors de la première étape.

La première base de données a été développée par Consoneo en 2010. La mise à jour 2011 a été effectuée entre le 4 janvier et le 11 février. Au total, plus de 4 000 contacts téléphoniques ont été réalisés par les membres de l'équipe Consoneo/Amane Energy.

### **3) La Base de données**

Une base de données a été constituée pour regrouper l'ensemble des informations collectées. 3 320 aides et subventions ont été recensées en France.

Les informations recensées pour chaque aide sont les suivantes :

1. L'énergie renouvelable concernée parmi les 6 énergies
2. Les équipements concernés si précisé. (Par exemple : Chauffage Eau Solaire (CESI) ou système solaire combiné (SSC) pour le solaire thermique, type de pompe à chaleur, ....)
3. La Collectivité Territoriale émettrice (Région, Département, Communauté de Communes, Commune,..)
4. La population de la collectivité
5. Le nombre de foyers dans la région
6. Le type d'aide : montant fixe en euros, montant proportionnel aux investissements, prêts bonifiés, ...
7. Le montant de l'aide
8. Le mode de calcul de l'aide
9. Les conditions d'éligibilité

Cette base de données contient plus de 22 000 données.

### **4) Règles retenues pour estimer le montant des différents types d'aides**

Il existe de nombreuses formes d'aides pour les énergies renouvelables :

- **Les aides fixes** : montant fixe en euros quel que soit le type et l'ampleur du projet
- **Les aides proportionnelles plafonnées** :
  - montant calculé en pourcentage du coût du projet ou d'une partie du projet (par exemple : main d'œuvre uniquement).
  - montant calculé par unité d'œuvre (par exemple : euros par m<sup>2</sup> pour les panneaux photovoltaïques).
  - Ces aides proportionnelles sont plafonnées par un maximum fixe en euros. Dans ce cas, le montant retenu pour le Palmarès est le plafond (qui est atteint dans la grande majorité des cas).
- **Les subventions proportionnelles non plafonnées** : À la différence des aides précédentes, celles-ci ne sont pas plafonnées. Dans ce cas, le montant indiqué dans la liste des aides est calculé à partir du coût d'un projet moyen établi à partir de moyennes nationales (*source : ADEME*)
- **Les prêts** : L'aide est constituée d'un prêt à taux préférentiel (en général taux zéro) pour permettre au bénéficiaire de financer son projet à coût réduit.

Nous avons aussi appliqué les contraintes suivantes :

- Privilégier les montants les plus élevés lorsqu'il y avait plusieurs montants possibles pour une même aide,

**Dossier de Presse**  
**Observatoire consoneo.com des aides aux ENR et économies d'énergie**  
**des collectivités territoriales 2011**

---

Privilégier les montants les plus élevés lorsque les aides portent sur deux systèmes alternatifs et que le particulier doit choisir l'un d'entre eux.

## 5) Calcul du Palmarès

Le Palmarès Consoneo permet d'établir un classement régional des aides proposées aux particuliers par l'ensemble des collectivités territoriales et pour l'ensemble des énergies renouvelables. Il répond à la question suivante : « je suis un particulier, dans quelle région de France puis-je recevoir le plus d'aides et subventions afin d'équiper mon habitation en énergie renouvelable ? »

Il n'indique pas un montant moyen d'aides mais permet de classer les collectivités territoriales les unes par rapport aux autres et ainsi de souligner les régions où les efforts sont importants ou à contrario celles qui choisissent de limiter leur contribution au développement des ENR.

Le calcul effectué pour le Palmarès est donc :

Pour chaque région, on effectue le calcul suivant :

$$\frac{\sum_i (\text{Population collectivité})_i * (\text{Montant Aide})_i}{\text{Population région}}$$

Les chiffres pris en compte pour les populations régionales sont issus de l'INSEE (2009).

## 6) Limites de l'Observatoire

L'Observatoire porte sur les aides et subventions proposées par les collectivités territoriales aux particuliers pour les 6 énergies renouvelables.

Ainsi cet observatoire ne prend pas en considération :

- les aides et subventions aux projets agricoles, tertiaires, et industriels
- les aides et subventions de l'Etat comme les Crédits d'Impôt et Prêts à Taux Zéro
- les projets effectivement réalisés et les subventions effectivement allouées

## Qui Sommes-nous ?

---

### **Consoneo**

Consoneo est un media internet d'information et de conseil aux consommateurs sur le thème des économies d'énergie et des énergies renouvelables dédiées à l'habitat et à l'espace professionnel. C'est aussi un espace communautaire : un lieu de partage, d'échanges d'expériences et de conseils entre les consommateurs.

Expliquer, informer, conseiller les consommateurs pour leur projet d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables à leur domicile, résidence secondaire, ou entreprise, et ainsi en faciliter leur mise en œuvre. Consoneo ambitionne ainsi de contribuer à l'accélération du développement des énergies renouvelables.

[www.consoneo.com](http://www.consoneo.com)

### **Amane Energy**

Amane Energy est un bureau d'étude spécialisée dans les énergies renouvelables. Il assiste ses clients, entreprises, à étudier et à développer leurs politiques et stratégies de développement durable dans les domaines de la production d'énergie renouvelable, de réduction d'émissions de CO2 et d'optimisation de coûts énergétiques.

[www.amaneenergy.com](http://www.amaneenergy.com)



## Alsace

---

Les collectivités territoriales d'Alsace proposent un total de 206 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales d'Alsace se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
<b>Bois</b>	<b>10ème</b>
<b>Eolien</b>	<b>Pas d'aides</b>
<b>Economie d'énergie/Isolation</b>	<b>9ème</b>
<b>Pompe à Chaleur</b>	<b>7ème</b>
<b>Photovoltaïque</b>	<b>9ème</b>
<b>Solaire Thermique</b>	<b>14ème</b>
<b>Tous projets confondus</b>	<b>15ème</b>

Les 3 Communes proposant les aides les plus élevées :

-1<sup>er</sup> : Mulhouse (68), 110 514 habitants : 15% du montant du projet solaire thermique plafonné à 2 250 € (CESI et SSC). Mulhouse propose aussi des aides pour le bois, les pompes à chaleur et le solaire photovoltaïque.

-2<sup>ème</sup> : Haguenau (67), 34 891 habitants : 8€/m<sup>2</sup> plafonné à 1600€ pour l'isolation des combles et des murs. Haguenau propose aussi des aides pour le solaire thermique.

- 3<sup>ème</sup> : Kaysersberg (68), 2 715 habitants : 10% du montant du projet chauffage au bois plafonné à 1 500€. Kaysersberg propose aussi des aides pour le solaire thermique et le photovoltaïque.

Enfin une mention spéciale pour la Commune de Plobsheim (67). Avec une population de 3 651 habitants, celle-ci propose pas moins de 7 aides différentes couvrant le solaire thermique, les pompes à chaleur, le photovoltaïque, et le bois énergie.

Toutes les aides en Alsace:

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/alsace/>

## Aquitaine

---

Les collectivités territoriales d'Aquitaine proposent 328 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales d'Aquitaine se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	15ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	11ème
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	15ème
Solaire Thermique	20ème
Tous projets confondus	20ème

Les habitants de la Communauté de Communes de Lacq sont chanceux. Les aides portant sur les énergies renouvelables sont parmi les plus élevées et les plus nombreuses de France :

- Chauffage Solaire (SSC) : jusqu'à 700€/m<sup>2</sup> plafonné à 10m<sup>2</sup> de panneaux.
- Isolation : 150€/m<sup>2</sup> jusqu'à 25% du montant des travaux et 70% du montant de l'étude du projet.
- Chaudières Bois : 20% du montant du projet TTC plafonné à 2 000€.
- Eau chaude solaire (CESI) : 900€.
- Photovoltaïque : 700€.
- Poêles ou cuisinières à bois : 20% du montant du projet global plafonné à 500€.
- 70% du montant du diagnostic énergétique dans la limite de 400€.

Selon le projet et les conditions d'installation, le montant des aides de la Communauté de Communes peut représenter plus des 2/3 de l'investissement et les économies sur la facture énergétique qui en découlent sont importantes. Tous les habitants de cette Communauté de Communes devraient déjà être équipés !

Toutes les aides en Aquitaine :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/aquitaine/>

## Auvergne

---

Les collectivités territoriales d'Auvergne proposent 19 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales d'Auvergne se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	1ère
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	Pas d'aides
Solaire Thermique	3ème
Tous projets confondus	7ème

Seules 2 Communes sont impliquées dans le développement des énergies renouvelables:

- Brioude (43), 6 688 habitants : aides portant sur le chauffage bois et sur le solaire thermique
- Maurs (15), 2 282 habitants : aides portant sur le solaire thermique

L'engagement et le dynamisme de ces petites Communes de moins de 10 000 habitants est un exemple à suivre !

Toutes les aides en Auvergne :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/auvergne/>

## Basse-Normandie

---

Les collectivités territoriales de Basse-Normandie proposent 41 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Basse-Normandie se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	6ème
Eolien	5ème
Economie d'énergie/Isolation	5ème
Pompe à Chaleur	5ème
Photovoltaïque	11ème
Solaire Thermique	9ème
Tous projets confondus	8ème

Les 3 Communes proposant les aides les plus conséquentes sont :

- 1<sup>ère</sup> exaequo: Communauté de Communes de Bessin Seulles et Mer (14) :
  - une aide de 800€ pour un chauffage solaire (SSC)
  - une aide de 400€ pour l'eau chaude solaire (CESI)
  
- 1<sup>ère</sup> exaequo: Hérouville Saint-Clair, 22 766 habitants : aide de 800€ pour le solaire thermique et le photovoltaïque.
  
- 3<sup>ème</sup> exaequo: Les villes de Caen et Coutances avec chacune une aide de 300€ pour le solaire thermique.

Toutes les aides en Basse-Normandie :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/basse-normandie/>

## Bourgogne

---

Les collectivités territoriales de Bourgogne proposent 24 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Bourgogne se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
<b>Bois</b>	<b>13ème</b>
<b>Eolien</b>	<b>3ème</b>
<b>Economie d'énergie/Isolation</b>	<b>13ème</b>
<b>Pompe à Chaleur</b>	<b>Pas d'aides</b>
<b>Photovoltaïque</b>	<b>6ème</b>
<b>Solaire Thermique</b>	<b>18ème</b>
<b>Tous projets confondus</b>	<b>11ème</b>

Les 3 Communes proposant les aides les plus élevées sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> : Semur-en-Auxois (21), 4 261 habitants : 2 000€ pour un projet Solaire Thermique (eau chaude solaire et chauffage solaire).
- 2<sup>ème</sup> : Fontaine les Dijon (21), 8 947 habitants : 1 000€ pour des équipements de chauffage solaire (SSC) à condition que les panneaux solaires soit intégrés au bâti.
- 3<sup>ème</sup> : Talant (21), 11 898 habitants : 800€ pour des équipements de chauffage solaire (SSC).

Enfin une mention spéciale pour les Communes de Gevrey Chambertin, Cluny, et Moroges, seules communes de Bourgogne à proposer des aides pour deux énergies renouvelables différentes : solaire thermique et solaire photovoltaïque.

Toutes les aides en Bourgogne :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/bourgogne/>

## Bretagne

---

Les collectivités territoriales de Bretagne proposent 26 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Bretagne se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
<b>Bois</b>	<b>16ème</b>
<b>Eolien</b>	<b>Pas d'aides</b>
<b>Economie d'énergie/Isolation</b>	<b>Pas d'aides</b>
<b>Pompe à Chaleur</b>	<b>12ème</b>
<b>Photovoltaïque</b>	<b>13ème</b>
<b>Solaire Thermique</b>	<b>17ème</b>
<b>Tous projets confondus</b>	<b>22ème</b>

Plougastel-Dalouas est la championne des aides aux énergies renouvelables en Bretagne, avec à la fois des aides sur quatre ENR différentes et les aides les plus conséquentes.

-1<sup>er</sup>: Plougastel-Dalouas (29), 12 880 habitants : 50€/m<sup>2</sup> pour un projet de chauffage Solaire Thermique (SSC) ou solaire photovoltaïque plafonné à 1 000 € (20m<sup>2</sup>) .-2<sup>ème</sup>: ex aequo avec une aide d'un montant fixe de 600€:

- Quéven (56), 8 707 habitants : Chauffage au bois (chaudière) et Solaire Thermique (SSC).

- Ploemeur (56), 18 445 habitants : Chauffage au bois (chaudière) et Solaire Thermique (SSC).

- Lorient (56), 58 547 habitants: Chauffage au bois (chaudière) et Solaire Thermique (SSC).

- Guidel (56), 9 877 habitants : Chauffage au bois, Solaire Photovoltaïque, et Solaire Thermique (SSC et CESI).

Toutes les aides en Bretagne :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/bretagne/>

## Centre

---

Les collectivités territoriales du Centre proposent 576 aides pour les énergies renouvelables. C'est la 3<sup>ème</sup> région de France en terme de nombre d'aides.

Les collectivités territoriales du Centre se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	11 <sup>ème</sup>
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	10 <sup>ème</sup>
Pompe à Chaleur	6 <sup>ème</sup>
Photovoltaïque	12 <sup>ème</sup>
Solaire Thermique	13 <sup>ème</sup>
Tous projets confondus	16 <sup>ème</sup>

Les 3 Communes proposant les aides les plus élevées :

- 1<sup>er</sup> : Communauté de Commune du Pays Berry de Saint Amandois (18), avec une aide de 1 200€ pour le chauffage solaire (SSC) et le chauffage au bois (chaudière et poêle).
- 2<sup>ème</sup> : Communauté de Communes Bourges Plus (18), avec une aide progressive par palier allant jusque 1 150€ pour l'eau chaude solaire (CESI).
- 3<sup>ème</sup> : Saint-Armand Montrong (18), 11 642 habitants : une aide d'un montant fixe de 1 000€ pour le chauffage au bois, les pompe à chaleur, le solaire photovoltaïque, et l'eau chaude solaire (CESI). C'est aussi la seule commune fournissant une aide pour quatre énergies renouvelables différentes.

Saint-Armand est la championne des énergies renouvelables des Communes de la Région Centre

Toutes les aides en Centre :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/centre/>

## Champagne-Ardenne

---

Les collectivités territoriales de Champagne-Ardenne proposent 25 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Champagne Ardennes se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	Pas d'aides
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	Pas d'aides
Solaire Thermique	11ème
Tous projets confondus	17ème

Seule la Communauté de Communes du Pays Sedanais offre une aide pour l'eau chaude solaire (CESI). Cette aide est de 60€/m<sup>2</sup>, plafonnée à 450€.

Toutes les aides en Champagne-Ardenne :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/champagne-ardenne/>



## Corse

---

Seul le Conseil Régional propose des aides aux particuliers en Corse. Le montant élevé de ces aides positionne la Corse dans les premières places.

La Corse se classe de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	4ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	4ème
Pompe à Chaleur	1ère
Photovoltaïque	1ère
Solaire Thermique	15ème
Tous projets confondus	2ème

Toutes les aides en Corse :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/corse/>

## Franche-Comté

---

Les collectivités territoriales de Franche-Comté proposent 12 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Franche-Comté se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	18ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	8ème
Pompe à Chaleur	13ème
Photovoltaïque	Pas d'aides
Solaire Thermique	22ème
<b>Tous projets confondus</b>	<b>21ème</b>

Seules 4 Communes proposent des aides pour les énergies renouvelables en Franche-Comté :

-1<sup>er</sup> : Villers sur Port (70), 206 habitants : avec une aide de 1 000€ pour le solaire thermique.

-2<sup>ème</sup> : Port sur Saône (70), 2 927 habitants : avec une aide pour le solaire photovoltaïque, le chauffage solaire ou l'eau chaude solaire, plafonnée à 500€ et à 50% du montant des travaux.

- 3<sup>ème</sup> : Fosse-magne (90) et Besançon (25), avec une aide de 300€ pour le chauffage au bois et le photovoltaïque, pour Fosse-magne, et le solaire thermique pour Besançon.

Fosse-magne, avec 891 habitants, est la championne des aides aux énergies renouvelables en Franche-Comté avec cinq aides différentes portant sur le solaire thermique (CESI/SSC), le solaire photovoltaïque, le bois, et les pompes à chaleur.

Toutes les aides en Franche-Comté :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/franche-comte/>

## Haute-Normandie

---

Les collectivités territoriales de Haute-Normandie proposent 135 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Haute-Normandie se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie

Type de projets	Classement
Bois	3ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	11ème
Photovoltaïque	Pas d'aides
Solaire Thermique	5ème
Tous projets confondus	9ème

Seules 2 collectivités territoriales proposent des aides pour les énergies renouvelables en Haute-Normandie, à savoir :

-1<sup>er</sup> : 41 communes regroupées dans la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (27) : une aide jusqu'à 1 050€, plafonnée à 50% des aides régionales et portant sur les poêles à bois ou à granulés et sur le solaire thermique.

-2<sup>ème</sup> : Petite Couronne (76), 8 690 habitants : 750€ pour les pompes à chaleur et le photovoltaïque.

Toutes les aides en Haute-Normandie :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/haute-normandie/>

## Île-de-France

---

Les collectivités territoriales d'Île-de-France proposent 63 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales d'Ile de France se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	14ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	1ère
Pompe à Chaleur	4ème
Photovoltaïque	5ème
Solaire Thermique	6ème
Tous projets confondus	4ème

Les 3 Communes proposant les aides les plus élevées :

-1<sup>er</sup> : Massy (91) : une aide de 3 000€ pour l'isolation

-2<sup>ème</sup> ex aequo :

- Communauté d'Agglomération Les Hauts de Bièvre (91) : 50% du coût de la main d'œuvre plafonné à 1 000€ pour un projet solaire photovoltaïque. - Pantin (93), 53 577 habitants : 10% du montant du projet chauffage au bois plafonné à 1 000€.

- Montreuil (93) : = 150€/m<sup>2</sup> sur le coût de la main d'œuvre plafonné à 1 000€ pour un projet solaire thermique.

Une mention spéciale pour la Communauté de Communes Arc De Seine qui propose des aides sur 4 énergies renouvelables : Photovoltaïque, Solaire Thermique, Pompe à chaleur et Chauffage au bois.

Toutes les aides en Île-de-France :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/ile-de-france/>

## Languedoc-Roussillon

---

Les collectivités territoriales du Languedoc-Roussillon proposent 51 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales du Languedoc-Roussillon se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	Pas d'aides
Eolien	4ème
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	14ème
Solaire Thermique	21ème
Tous projets confondus	14ème

Seules les énergies solaires sont supportées par les communes dans cette région. Les Communes proposant les aides les plus élevées sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> : Communauté de Commune de Piemont d'Alaric (11) : une aide de 500€ pour les projets solaire thermique ou photovoltaïque.
- 2<sup>ème</sup> : Clapiers (34) : jusqu'à 300€ pour un projet solaire thermique.
- 3<sup>ème</sup> : Prades (66) : 250€ pour un projet solaire thermique.

Toutes les aides en Languedoc-Roussillon :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/languedoc-roussillon/>

## Limousin

---

Les collectivités territoriales du Limousin proposent 12 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales du Limousin se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	8ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	3ème
Photovoltaïque	4ème
Solaire Thermique	19ème
Tous projets confondus	10ème

Seule le Conseil Régional et les Départements proposent des aides aux particuliers.

Toutes les aides en Limousin :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/limousin/>

## Lorraine

---

Les collectivités territoriales de Lorraine proposent 621 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Lorraine se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie

Type de projets	Classement
Bois	7ème
Eolien	2ème
Economie d'énergie/Isolation	6ème
Pompe à Chaleur	2ème
Photovoltaïque	2ème
Solaire Thermique	2ème
Tous projets confondus	3ème

Les 3 Communes proposant les aides les plus élevées :

- 1<sup>er</sup> : Communauté de Communes du Grand Nancy (54) : 2 000€ pour une pompe à chaleur géothermique à capteurs verticaux. La communauté de Communes propose également des aides sur le solaire thermique.
- 2<sup>ème</sup> : Communauté de Communes de la Fave (88) : jusqu'à 1 500€ pour les pompes à chaleur géothermique. La Communauté de Communes propose également des aides sur le solaire thermique et le chauffage au bois.
- 3<sup>ème</sup> : Communauté de Communes de Cattenom (57) : jusqu'à 1 000€ pour les projets solaire thermique, chauffage au bois, et les pompes à chaleur.

Une mention spéciale pour la Communauté de Communes de la Fave qui propose des aides sur un grand nombre d'énergies renouvelables et pour des montants importants.

Toutes les aides en Lorraine :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/lorraine/>

## Midi-Pyrénées

---

Les collectivités territoriales de Midi-Pyrénées proposent 7 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Midi-Pyrénées se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	Pas d'aides
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	7ème
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	Pas d'aides
Solaire Thermique	16ème
Tous projets confondus	19ème

4 Communes de la région proposent des aides, toutes portant sur le solaire thermique :

- Pamiers (09), 14 830 habitants: jusque 300€ pour le solaire thermique (CESI ou SSC)
- Montauban (82), 53 941 habitants: 300€ pour un système de production d'eau chaude solaire (CESI)
- Alviac (46), 638 habitants: 300€ pour un système de production d'eau chaude solaire (CESI).
- Decazeville Aubin (12), 6 291 habitants: 300€ pour un système de production d'eau chaude solaire (CESI).

Toutes les aides en Midi-Pyrénées :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/midi-pyrenees/>



## Nord-Pas-de-Calais

---

Les collectivités territoriales du Nord-Pas-de-Calais proposent 107 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales du Nord-Pas-de-Calais se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	17ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	2ème
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	8ème
Solaire Thermique	2ème
Tous projets confondus	5ème

3 Communes proposent des aides très élevées pour le solaire thermique. Une aide de 100€/m<sup>2</sup> plafonnée à 10 000€ est proposée par les Communes de :

- Lomme (59), 27 607 habitants.
- Lille (59), 226 014 habitants.
- Helemmes (59), 5 270 habitants.

Bravo aux communes de Fâches Tumesnil et de La Madeleine qui aident chacune trois énergies différentes :

- Fâches Tumesnil : Photovoltaïque, solaire thermique et bois
- La Madeleine : Isolation, solaire thermique et bois

Toutes les aides en Nord-Pas-de-Calais :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/nord-pas-de-calais/>

## Pays de la Loire

---

Les collectivités territoriales des Pays de la Loire proposent 125 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales des Pays de la Loire se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	2ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	3ème
Pompe à Chaleur	10ème
Photovoltaïque	Pas d'aides
Solaire Thermique	1ère
Tous projets confondus	1ère

Les 3 Communes proposant les aides les plus élevées sont :

- 1ère : Communauté de Communes Vie et Boulogne (85) : 1 000€ pour un système solaire de chauffage et production d'eau chaude (SSC).
- 2ème : Communauté de Communes du Pays Yonnais (85) : 700€ pour un système solaire pour le chauffage (SSC), un système solaire eau chaude (CESI), une pompe à chaleur ou une chaudière au bois.
- 3ème : Angers Loire Métropole (49) : 500€ pour un système solaire de production d'eau chaude et chauffage (SSC)

La Communauté de Communes du Pays Yonnais est notre championne proposant à la fois des aides importantes et portant sur un grand nombre d'énergie renouvelables (4).

Toutes les aides en Pays de la Loire :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/pays-de-la-loire/>

## Picardie

---

Les collectivités territoriales de Picardie proposent 2 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Picardie se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	Pas d'aides
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	Pas d'aides
Solaire Thermique	4ème
Tous projets confondus	13ème

Seul le Conseil Régional propose des aides aux particuliers.

Toutes les aides en Picardie :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/picardie/>

## Poitou-Charentes

---

Les collectivités territoriales de Poitou-Charentes proposent 7 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Poitou-Charentes se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	5ème
Eolien	1ère
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	Pas d'aides
Photovoltaïque	3ème
Solaire Thermique	10ème
Tous projets confondus	6ème

Seul le Conseil Régional propose des aides aux particuliers.

Toutes les aides en Poitou-Charentes :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/poitou-charentes/>

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

---

Les collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur proposent 202 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de PACA se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	12ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	Pas d'aides
Pompe à Chaleur	9ème
Photovoltaïque	7ème
Solaire Thermique	19ème
Tous projets confondus	18ème

Les 3 communes proposant les aides les plus importantes sont :

- 1<sup>ère</sup> : Communauté de Communes du Pays d'Aix (13) : 10% du coût d'une chaudière à bois plafonné à 1 500€. La Communauté de Communes propose aussi des aides pour les poêles à bois et le solaire thermique.
- 2<sup>ème</sup> : Communauté de Communes du Pays d'Aubagne : 1 150€ pour un système solaire pour le chauffage et l'eau chaude (SSC). L'aide est portée à 400€ pour l'eau chaude solaire uniquement (CESI).
- 3<sup>ème</sup> : Communauté de Communes du Comté de Provence (83) : 500€ pour un système d'eau chaude solaire (CESI).

La Communauté de Communes du Pays d'Aix est la championne toutes catégories proposant à la fois les montants d'aides les plus élevées portant sur le plus grand nombre d'énergies renouvelables.

Toutes les aides en PACA :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/provence-alpes-cote-azur/>

## Rhône-Alpes

---

Les collectivités territoriales de Rhône-Alpes proposent 724 aides pour les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales de Rhône-Alpes se classent de la manière suivante dans le Palmarès Consoneo. Ce Palmarès prend en compte la moyenne en euros des aides attribuées par foyer et par énergie.

Type de projets	Classement
Bois	9ème
Eolien	Pas d'aides
Economie d'énergie/Isolation	12ème
Pompe à Chaleur	8ème
Photovoltaïque	10ème
Solaire Thermique	12ème
Tous projets confondus	12ème

Les 3 communes proposant les aides les plus élevées sont :

- 1<sup>ère</sup> : Annecy (74) : 20% du montant d'un projet solaire photovoltaïque ou solaire thermique, plafonné à 1 500€.
- 2<sup>ème</sup> : Communauté de Communes du Pays de Gex : 80€/m<sup>2</sup> de panneaux solaires pour un système solaire combiné chauffage et eau chaude (SSC) plafonné à 1 200€. L'aide est portée à 400€ pour l'eau chaude solaire (CESI).
- 2<sup>ème</sup> exaequo : Montmélian (73) : 1 200€ pour un système solaire combiné chauffage et eau chaude (SSC). Montmélian propose aussi des aides pour l'eau chaude solaire (CESI) et le chauffage au bois.

Une mention spéciale pour les Communes de Montagnole, Mognard, Macôt-La-Plagne, Saint-Hélène sur Isère, Saint-Hélène du Lac, Saint-Rémy de Maurienne, Sainte-Marie de Cuines, Solaize, Saint-Martin de Belleville, Trévoux, et Vérelle Pragondran, qui aident le plus grand nombre (5) d'énergies renouvelables en Rhône-Alpes : Photovoltaïque, solaire thermique, bois, pompe à chaleur et isolation.

Toutes les aides en Rhône-Alpes :

<http://energies-renouvelables.consoneo.com/region/rhone-alpes/>

## DOM TOM

---

Il n'existe aucune aide pour les énergies renouvelables dans les DOM TOM, toutes collectivités territoriales confondues.